



COMMUNIQUE FINANCIER

Tremblay-en-France, le 16 février 2023

Aéroports de Paris SA

RESULTATS ANNUELS 2022 EN FORTE HAUSSE LE GROUPE ADP ATTEINT OU DEPASSE TOUS SES OBJECTIFS

Résultats annuels robustes :

- ◆ **Chiffre d'affaires** : 4 688 M€, en croissance de + 68,8 % (+ 62,9 % hors intégration d'Almaty depuis mai 2021), sous l'effet de la reprise vigoureuse du trafic, tant à Paris qu'à l'International, et de la forte dynamique des activités de commerces et services, avec un chiffre d'affaires par passager Extime Paris atteignant 27,4 € (+ 8,2 % vs. 2021 et + 16,9 % vs. 2019) ;
- ◆ **EBITDA** : 1 704 M€, en hausse de + 953 M€ ; marge d'EBITDA à 36,4 % du chiffre d'affaires, en ligne avec l'objectif d'une marge comprise dans le haut de la fourchette de 32 % à 37 % ;
- ◆ **Résultat opérationnel courant** : 936 M€, en hausse de + 964 M€, dont une amélioration du résultat des entreprises mises en équivalence de + 75 M€ ;
- ◆ **Résultat net part du Groupe (RNPG)** : 516 M€, en hausse de 764 M€ ;
- ◆ **Dette financière nette** : 7 440 M€, soit un ratio d'endettement meilleur qu'attendu, à 4,4x l'EBITDA (4,6x l'EBITDA en excluant les 420M€ perçus au titre de la cession des titres que Groupe ADP détenait dans Royal Schiphol Group vs. un objectif de 5,5x à 5,0x, hors impact RSG) ;
- ◆ **Dividende** : proposition d'un dividende, au titre de 2022, de 60% du RNPG soit 3,13 € par action¹, un niveau 3 fois supérieur au plancher cible de 1,00 € par action.

Sauf indication contraire, les variations sont exprimées par comparaison avec les résultats annuels 2021.

Les prévisions et résultats correspondants pour 2022 sont synthétisés en page 17 du présent communiqué.

Les chiffres clés sont présentés sous la forme d'un tableau en page 3 du présent communiqué.

Les définitions des indicateurs opérationnels et financiers figurent en annexe 2.

Trajectoire 2023-2025 révisée :

- ◆ Prévisions de trafic resserrées pour 2023 :
 - Paris Aéroport : entre 87 % et 93 % du niveau de 2019 (contre 85 % à 95% précédemment) ;
 - Groupe ADP : entre 95 % et 105% du niveau de 2019 ;
- ◆ Retour dès 2023 à un EBITDA au moins égal à celui enregistré en 2019 (i.e. supérieur ou égal à 1 772 M€) c'est-à-dire avec un an d'avance par comparaison avec les précédentes prévisions ;
- ◆ Fourchette cible de marge d'EBITDA inchangée en 2023 (32 % à 37%) et désormais attendue entre 35 % et 38 % en 2024-2025 (contre 35 % à 40 % précédemment) ;
- ◆ Cible de CA / Pax Extime Paris réhaussée à 29,5 euros en 2025 (contre 27,5 euros précédemment).

Politique d'allocation du capital pour la période 2023-2025 précisée :

- ◆ Plafonnement des dépenses d'investissement (capex) en euros courants (vs. euros constants précédemment) :
 - Capex ADP SA : c. 900 M€ par an en moyenne (précédemment un échéancier annuel de dépenses allant de 650 M€ à 900M€ en euros constants) ;
 - Capex à l'échelle du Groupe : c. 1 300 M€ par an en moyenne (précédemment 1 000 M€ par an en moyenne, en euros constants) ;
- ◆ Confirmation de la politique de distribution de dividendes de 60% du RNPG, avec un plancher de 3,00€ par action ;
- ◆ Poursuite de la baisse du ratio d'endettement : cible abaissée à environ 3,5x à 4,5x l'EBITDA en 2025 (précédemment : 4,5x à 5,0x) tout en tenant compte d'une croissance ciblée à l'international.

¹ Soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires du 16 mai 2023 statuant sur les comptes 2022.

Augustin de Romanet, Président-directeur général, a déclaré :

« 2022 est une année de forte croissance des résultats du Groupe ADP. Nous avons accueilli plus de 280 millions de passagers dans l'ensemble de notre réseau d'aéroports. A Paris, nous avons accueilli près de 87 millions de passagers, soit plus du double qu'en 2021. La forte reprise du trafic a constitué un défi opérationnel et humain et je tiens à remercier nos collaborateurs et nos partenaires pour leur mobilisation. A Paris, les activités de commerces et services enregistrent une croissance remarquable, tirée par un chiffre d'affaires par passager Extime Paris² atteignant un niveau record de 27,4 euros, en hausse de + 4,0 euros (+ 16,9 %) par rapport à 2019, et de 2,1 euros (+ 8,2 %) par rapport à 2021.

Ces performances robustes se traduisent par un EBITDA de 1 704 millions d'euros, soit une marge d'EBITDA de 36,4% du chiffre d'affaires, dans le haut de la fourchette cible. Le Groupe ADP renoue avec un résultat net solide, à 516 millions d'euros, conduisant à proposer à l'assemblée générale un dividende par action de 3,13 euros, correspondant à un taux de distribution de 60 % du résultat net part du groupe. Tous les objectifs 2022 ont été atteints ou dépassés. S'appuyant sur une trajectoire financière 2023-2025 révisée, le Groupe ADP confirme sa volonté de désendettement visant, en 2025, un ratio encore abaissé à 3,5x à 4,5x l'EBITDA (la précédente prévision pour 2025 était de 4,5x à 5,0x) tout en tenant compte d'une croissance ciblée à l'international.

En 2023, toutes les équipes du Groupe ADP resteront mobilisées pour la transition écologique de notre secteur et pour accueillir toujours mieux les voyageurs dans nos aéroports. Cette ambition est portée dans notre feuille de route stratégique 2025 Pioneers, au service de toutes nos parties-prenantes. »

² Chiffre d'affaires par passager dans les activités en zone réservée : Boutiques, bars & restaurants, bureaux de change & détaxe, salons commerciaux, accueils VIP, publicité et autres services payants en zone réservée.

Les résultats annuels 2022 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 15 février 2023 et examinés par le comité d'audit du 9 février 2023. Les procédures d'audit des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés ont été effectuées. Le rapport de certification sera émis après : (i) la revue des événements postérieurs à la clôture, (ii) la finalisation des vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires, (iii) la finalisation des travaux sur la présentation requise dans le rapport financier annuel des comptes au format ESEF.

Données clés

INDICATEURS OPERATIONNELS

	2022	en % de 2019	Var. 2022/2021	
Trafic du Groupe ADP³	280,4 Mpax	80,9 %	+ 118,0 MPax	+ 72,6 %
Trafic de Paris Aéroport	86,7 Mpax	80,2 %	+ 44,7 MPax	+ 106,7 %

	2022	2021	Var. 2022/2021		2019	Var. 2022/2019	
CA / Pax Extime Paris⁴	27,4 €	25,4 €	+ 2,1 €	+ 8,2 %	23,5 €	+ 4,0 €	+ 16,9 %

RÉSULTATS FINANCIERS

	2022	2021 ⁵	Var. 2022/2021	
Chiffre d'affaires	4 688 M€	2 777 M€	+ 1 911 M€	+ 68,8 %
EBITDA	1 704 M€	751 M€	+ 953 M€	+ 126,8 %
en % du CA	36,4 %	27,0 %	+ 9,4 pts	+ 34,4 %
Résultat opérationnel courant	936 M€	- 29 M€	+ 965 M€	-
Résultat net part du Groupe	516 M€	- 248 M€	+ 764 M€	-
Dettes financières nettes	7 440 M€	8 011 M€	- 571 M€	- 7,1 %
Dettes financières nettes / EBITDA ⁶	4,4x	10,7x	- 6,3x	- 59,1 %

³Le trafic groupe intègre les aéroports opérés par le groupe ADP en pleine propriété (y compris partielle) ou en concession, accueillant du trafic commercial régulier de passagers, à l'exclusion des aéroports sous contrat de gestion. L'historique du trafic sur la période 2019 - 2022 des différentes plateformes du groupe est disponible sur le [site internet de la société](#).

⁴Chiffre d'affaires par passager dans les activités en zone réservée : Boutiques, bars & restaurants, bureaux de change & détaxe, salons commerciaux, accueils VIP, publicité et autres services payants en zone réservée.

⁵Les comptes de la société de gestion de l'aéroport d'Almaty ont été inclus dans les comptes consolidés de TAV Airports à compter de mai 2021 (sur l'acquisition de la société de gestion de l'aéroport d'Almaty, voir la section 5.1.6 du Document d'Enregistrement Universel 2021).

⁶Dettes Financières nettes au 31 décembre rapportées à l'EBITDA en 2022.

Démarrage réussi de la feuille de route stratégique 2025 Pioneers

Le Groupe ADP s'est doté en 2022 d'une feuille de route stratégique 2022-2025 pour construire le socle d'un nouveau modèle aéroportuaire orienté vers la durabilité et la performance, en phase avec les attentes sociétales et environnementales (voir communiqué de presse du 16 février 2022).

La feuille de route stratégique "2025 Pioneers" définit les actions prioritaires de transformation du groupe pour la période 2022-2025 et propose 20 objectifs à horizon 2025, déclinés autour de 3 axes stratégiques :

- Une ambition industrielle : One ambition, "imaginer l'aéroport durable de demain"
- Une approche multi-locale : One group, "bâtir un groupe mondial, intégré et responsable"
- Une dynamique collective : Shared dynamics, "innover, accompagner et responsabiliser"

Le démarrage réussi de la feuille de route "2025 Pioneers" se matérialise, au terme de cette première année de déploiement, par le lancement d'actions concrètes qui contribuent à la tenue des objectifs à horizon 2025. (voir le tableau de suivi des 20 objectifs en page 19 du présent communiqué).

Négociations annuelles obligatoires (NAO 2023) : signature d'un accord de revalorisation salariale pour les salariés d'Aéroports de Paris SA

Dans le cadre des négociations annuelles obligatoires et suite aux réunions tenues avec les organisations syndicales représentatives, le groupe a annoncé aux salariés d'Aéroports de Paris SA la signature d'un accord de revalorisation salariale.

Cet accord prévoit notamment, au 1^{er} janvier 2023, une augmentation générale des rémunérations de base, de 2 % pour les cadres et de 3 % pour les non-cadres, suivie d'une augmentation de 1 % pour les cadres partir du 1^{er} juillet 2023, soit une augmentation d'au moins 100 € brut du traitement de base mensuel pour tous les salariés d'Aéroports de Paris SA. L'impact de ces nouvelles mesures est estimé à 15 millions d'euros pour l'année 2023.

Cet accord s'accompagne d'une Prime Exceptionnelle de Partage de la Valeur, qui sera versée à l'ensemble des salariés en avril 2023 (déjà comptabilisée en 2022) et d'un engagement à initier en 2023 des négociations concernant la structure de rémunérations des cadres.

Situation des actifs à l'international

En 2022, certains des actifs du groupe à l'international qui avaient été fragilisés par la crise Covid ont continué de mener des discussions avec leurs contreparties (concedants, banques...) dans le but de conserver leur viabilité financière et opérationnelle. Selon les situations, ces actifs sollicitaient des extensions de durée de concession et des restructurations de dette.

S'agissant de TAV Airports, une extension de concession d'une durée de deux ans a été obtenue le 17 juin 2022 pour les aéroports de Skopje et Ohrid, en Macédoine du Nord.

S'agissant de Santiago du Chili, un accord de restructuration de la dette a été obtenu le 21 octobre 2022 avec les prêteurs. Par ailleurs, les initiatives engagées à l'égard des autorités chiliennes se poursuivent dans le but de rétablir l'équilibre économique du projet. En outre, la réclamation déposée par le groupe auprès du Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements (CIRDI) contre l'État chilien dans le cadre de l'application du traité bilatéral entre la France et le Chili sur la protection des investissements étrangers (CIRDI n° ARB/21/40 en date du 13 août 2021) suit son cours.

Par ailleurs, Airport International Group (AIG), société concessionnaire de l'aéroport d'Amman en Jordanie, tient des discussions actives avec son concedant afin d'atteindre le rééquilibrage économique et financier de la concession, incluant la négociation d'une extension de sa durée. Une restructuration des obligations à l'égard des prêteurs est menée en parallèle.

À Madagascar, des discussions sont en cours avec les prêteurs afin de modifier certaines conditions des prêts contractés par la société de projet.

En conséquence, le Groupe ADP pourrait être amené à apporter un soutien financier à ces sociétés de gestion aéroportuaires dans lesquelles il est actionnaire. Le soutien qui pourrait découler des discussions de restructurations est estimé, au global, à un maximum de 20 millions d'euros en 2023. Par ailleurs, en cas d'échec des négociations visant à rééquilibrer la situation de certaines de ses concessions à l'international, le groupe pourrait être amené à prendre des décisions pouvant aller jusqu'à se désengager du projet.

Comptes consolidés 2022

(en millions d'euros)	2022	2021	2022/2021
Chiffre d'affaires	4 688	2 777	+ 1 911 M€
EBITDA	1 704	751	+ 953 M€
<i>EBITDA / Chiffre d'affaires</i>	36,4 %	27,0 %	+ 9,4 pts
Résultat opérationnel courant	936	(29)	+ 965 M€
<i>Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires</i>	20,0 %	- 1,0 %	+ 21,0 pts
Résultat opérationnel	988	(20)	+ 1 008 M€
Résultat financier	(224)	(218)	- 6 M€
Résultat net part du Groupe	516	(248)	+ 764 M€

Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	2022	2021 ⁷	2022/2021
Chiffre d'affaires	4 688	2 777	+ 1 911 M€
Activités aéronautiques	1 675	1 028	+ 647 M€
Commerces et services	1 442	825	+ 617 M€
<i>dont Extime Duty Free Paris (ex. SDA)</i>	631	311	+ 320 M€
<i>dont Relay@ADP</i>	95	36	+ 59 M€
Immobilier	296	278	+ 18 M€
International et développements aéroportuaires	1 361	726	+ 635 M€
<i>dont TAV Airports</i>	1 048	518	+ 530 M€
<i>dont AIG</i>	263	159	+ 104 M€
Autres activités	166	170	- 4 M€
Eliminations inter-segments	(252)	(250)	- 2 M€

Le **chiffre d'affaires consolidé** du Groupe ADP s'établit à 4 688 millions d'euros en 2022, en hausse de + 1 911 millions d'euros par rapport à 2021, du fait principalement de l'effet positif de la reprise du trafic sur :

- ◆ Le chiffre d'affaires des activités aéronautiques à Paris, en hausse de + 647 millions d'euros, à 1 675 millions d'euros et du segment commerces et services à Paris, en hausse de + 617 millions d'euros, à 1 442 millions d'euros ;
- ◆ Le chiffre d'affaires de TAV Airports, qui atteint 1 048 millions d'euros, en hausse de + 530 millions d'euros. Ce chiffre d'affaires inclut celui de la société de gestion de l'aéroport d'Almaty au Kazakhstan, pour 334 millions d'euros en 2022 tandis que 105 millions d'euros de chiffre d'affaires avaient été comptabilisés durant la période de mai à décembre 2021 ;
- ◆ Le chiffre d'affaires d'AIG, en hausse de + 104 millions d'euros, à 263 millions d'euros.

Le montant des éliminations inter-segments s'élève à 252 millions d'euros sur l'année 2022, contre 250 millions d'euros sur l'année 2021.

⁷ Les comptes de la société de gestion de l'aéroport d'Almaty ont été inclus dans les comptes consolidés de TAV Airports à compter de mai 2021 (sur l'acquisition de la société de gestion de l'aéroport d'Almaty, voir la section 5.1.6 du Document d'Enregistrement Universel 2021).

EBITDA

(en millions d'euros)	2022	2021 ⁸	2022/2021
Chiffre d'affaires	4 688	2 777	+ 1 911 M€
Charges courantes	(3 071)	(2 182)	- 889 M€
Achats consommés	(755)	(383)	- 372 M€
Services externes	(1 106)	(789)	- 317 M€
Charges de personnel	(862)	(739)	- 123 M€
Impôts et taxes	(233)	(195)	- 38 M€
Autres charges d'exploitation	(114)	(77)	- 37 M€
Autres charges et produits	87	156	- 69 M€
EBITDA	1 704	751	+ 953 M€
EBITDA / Chiffre d'affaires	36,4 %	27,0 %	+ 9,4 pts

Le montant des **charges courantes** du groupe s'établit à 3 071 millions d'euros sur l'année 2022, en hausse de 889 millions d'euros (+ 40,7 %). Elles évoluent moins rapidement que le chiffre d'affaires (+ 68,8 %), tirant la marge d'EBITDA en hausse de 9,3 points à 36,4 % en 2022. L'effet de l'augmentation des prix de l'énergie observée au niveau européen n'a pas eu d'impact notable sur les charges du groupe, ADP SA ayant contractuellement sécurisé, dès 2020, le prix d'achat de sa consommation d'électricité et de gaz jusqu'en décembre 2023.

En 2022, les charges d'électricité et de gaz sont en hausse de 38,0 %, soit environ 2 % des charges courantes, un niveau stable par rapport à 2021. Aéroports de Paris travaille actuellement à la préparation de la nouvelle politique d'achat d'énergie qui couvrira les besoins des années 2024 et suivantes.

Plus globalement, l'impact de l'inflation sur les charges courantes d'ADP SA a été jusqu'à présent limité, la majorité des marchés contractualisés avec des fournisseurs comportant des clauses d'augmentations tarifaires qui ne sont pas directement corrélées à l'inflation ou prévoyant des prix fixes.

Les charges courantes du groupe se répartissent ainsi :

- ◆ Les **achats consommés** s'établissent à 755 millions d'euros, en hausse de 372 millions d'euros, du fait notamment de :
 - la hausse de 190 millions d'euros pour TAV Airports, dont 137 millions d'euros liés à l'intégration globale dans les comptes du groupe de la société de gestion de l'aéroport d'Almaty au Kazakhstan depuis mai 2021 ;
 - la hausse de 148 millions d'euros pour les filiales commerciales (Extime Duty Free Paris et Relay@ADP) sous l'effet de la hausse mécanique des coûts en lien avec la hausse de chiffre d'affaires.
- ◆ Les **charges liées aux services externes** s'établissent à 1 106 millions d'euros, en hausse de 317 millions d'euros, du fait de :
 - La hausse des charges de sous-traitance pour + 140 millions d'euros, notamment de sûreté, en raison de la reprise du trafic et de la réouverture des infrastructures à Paris qui étaient encore fermées en 2021 ;
 - la hausse des charges liées aux autres services et charges externes pour + 139 millions d'euros, à cause en partie de la hausse mécanique du loyer de concession à Amman pour + 57 millions d'euros, lié à la croissance du chiffre d'affaires d'AIG.
- ◆ Les **charges de personnel** s'établissent à 862 millions d'euros, en hausse de 123 millions d'euros. Elles intègrent :
 - une hausse des charges de personnel de TAV Airports pour 79 millions d'euros, liée à des hausses des salaires en Turquie en 2022 par rapport à 2021 ainsi qu'à l'effet de l'intégration globale d'Almaty depuis mai 2021 ;
 - une hausse des charges de personnel des filiales commerciales à Paris (Extime Duty Free Paris & Relay@ADP) pour 26 millions d'euros ;
 - l'impact de 20 millions d'euros lié d'une part aux mesures de revalorisations salariales des collaborateurs d'ADP SA effectives depuis le 1^{er} juillet 2022⁹ et d'autre part aux Primes Exceptionnelles de Partage de Valeur versées en novembre 2022 et à verser en avril 2023, compensé par la reprise d'une provision de 20 millions d'euros sur engagements sociaux (liée à la dénonciation du régime de retraite à prestations définies, dit "article 39").
- ◆ Le montant des **impôts et taxes** s'établit à 233 millions d'euros, en hausse de 38 millions d'euros, du fait notamment de la hausse de la charge fiscale liée à l'accroissement des prestations de sûreté, en lien avec la reprise du trafic, et de la hausse de la charge de la CET¹⁰, en lien avec l'accroissement de la valeur ajoutée, partiellement compensées par des dégrèvements de taxe foncière liés aux fermetures d'infrastructures à Paris principalement en 2020 ;
- ◆ Les **autres charges d'exploitation** s'élèvent à 114 millions d'euros, en hausse de 37 millions d'euros.

Les **autres charges et produits** représentent un produit net de 87 millions d'euros, en baisse de 69 millions d'euros par rapport à 2021, du fait principalement de l'effet base défavorable lié au retour en pleine propriété de certains immeubles sur les plateformes parisiennes en 2021 pour + 109 millions d'euros, partiellement compensé par une reprise de provisions enregistrée en 2022 faisant suite à une dépréciation à l'international passée en 2021.

Sur l'année 2022, l'**EBITDA consolidé** du groupe s'élève à 1 704 millions d'euros, en hausse de 953 millions d'euros.

⁸ Les comptes de la société de gestion de l'aéroport d'Almaty ont été inclus dans les comptes consolidés de TAV Airports à compter de mai 2021 (sur l'acquisition de la société de gestion de l'aéroport d'Almaty, voir la section 5.1.6 du Document d'Enregistrement Universel 2021).

⁹ Mesures négociées avec les organisations syndicales représentatives du personnel consistant notamment en (i) un retour au niveau de rémunération de 2019 pour les collaborateurs concernés par le Plan d'Adaptation des Contrats de Travail (PACT) et (ii) une augmentation générale supplémentaire de 3 % pour l'ensemble des collaborateurs de ADP SA.

¹⁰ Contribution économique territoriale.

Résultat net part du Groupe

(en millions d'euros)	2022	2021 ¹¹	2022/2021
EBITDA	1 704	751	+ 953 M€
Dotations aux amortissements et dépréciation d'actifs corporels et incorporels	(782)	(719)	- 63 M€
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence	14	(61)	+ 75 M€
Résultat opérationnel courant	936	(29)	+ 965 M€
Autres charges et produits opérationnels	52	9	+ 43 M€
Résultat opérationnel	988	(20)	+ 1 008 M€
Résultat financier	(224)	(218)	- 6 M€
Résultat avant impôt	764	(238)	+ 1 002 M€
Impôts sur les résultats	(172)	(8)	- 164 M€
Résultat net des activités poursuivies	592	(247)	+ 839 M€
Résultat net des activités non poursuivies	(1)	(1)	+ 0 M€
Résultat net	591	(248)	+ 839 M€
Résultat net part des intérêts minoritaires	(75)	0	- 75 M€
Résultat net part du Groupe	516	(248)	+ 764 M€

Le **résultat opérationnel courant** s'établit à 936 millions d'euros, en hausse de + 965 millions d'euros, sous l'effet de la hausse de l'EBITDA pour + 953 millions d'euros, ainsi que de l'amélioration du résultat des entreprises mises en équivalence pour + 75 millions d'euros, à 14 millions d'euros, notamment du fait :

- ◆ de la performance des sociétés mises en équivalence par TAV Airports, notamment de ATU et TGS, sociétés de services spécialisées dans le *duty free* et l'assistance en escale respectivement ;
- ◆ du reclassement de Royal Schiphol Group, dont les résultats ne sont plus comptabilisés depuis le 30 juin 2021 ;
- ◆ du reclassement de Tibah Development, société exploitant l'aéroport de Médine, dont les résultats (pertes) ne sont plus comptabilisés, seules les dépréciations des prêts d'actionnaires accordés à cette participation étant, en vertu de la norme comptable IAS 28, comptabilisées au résultat financier.

Le **résultat opérationnel** s'élève à 988 millions d'euros, en hausse de + 1 008 millions d'euros par rapport à 2021, du fait de la hausse du résultat opérationnel courant et d'une reprise de provision pour plan de départ pour 56 millions d'euros, comptabilisée en 2020.

Le **résultat financier** s'établit à - 224 millions d'euros, en baisse de - 6 millions d'euros, du fait principalement de l'effet de base défavorable lié à l'accord de la restructuration de la dette de TAV Tunisie, pour un gain net de 109 millions d'euros en 2021, partiellement compensé par la plus-value relative à la cession de la participation détenue dans Royal Schiphol Group pour 46 millions d'euros, ainsi que par la baisse du coût de l'endettement brut pour 41 millions d'euros.

La **charge d'impôt sur les résultats** s'élève à 172 millions d'euros sur l'année 2022, contre une charge d'impôt de 8 millions d'euros en 2021, du fait du retour à un résultat avant impôt positif.

Le **résultat net** s'élève à 591 millions d'euros sur l'année 2022, en hausse de 839 millions d'euros par rapport à 2021.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, le **résultat net part du Groupe** s'inscrit en hausse de 764 millions d'euros par rapport à 2021, à 516 millions d'euros.

Trésorerie et investissements

Au 31 décembre 2022, le Groupe ADP dispose d'une **trésorerie** s'élevant à 2,6 milliards d'euros. En 2022, la trésorerie est en hausse de 253 millions d'euros, du fait de la hausse des flux de trésorerie opérationnels liés à la reprise de l'activité, qui s'établissent à 1 553 millions d'euros et de la cession de la participation dans Royal Schiphol Group pour 420 millions d'euros et malgré le remboursement d'un emprunt obligataire en février 2022 pour 400 millions d'euros et l'injection de capital pour un montant de 375 millions d'euros par TAV Airports dans la nouvelle société gestionnaire de l'aéroport d'Antalya dont il est actionnaire aux côtés de Fraport.

Au regard de cette trésorerie disponible et de ses prévisions sur l'année 2023, le groupe dispose de liquidités qu'il estime satisfaisantes dans le contexte sanitaire et économique actuel et pour faire face à ses besoins courants ainsi qu'à ses engagements financiers.

Les investissements corporels et incorporels s'élèvent à 695 millions d'euros sur l'année 2022, contre 527 millions d'euros en 2021.

¹¹ Les comptes de la société de gestion de l'aéroport d'Almaty ont été inclus dans les comptes consolidés de TAV Airports à compter de mai 2021 (sur l'acquisition de la société de gestion de l'aéroport d'Almaty, voir la section 5.1.6 du Document d'Enregistrement Universel 2021).

Endettement

L'endettement financier net du Groupe ADP s'établit à 7 440 millions d'euros au 31 décembre 2022, contre 8 011 millions d'euros au 31 décembre 2021. Au 31 décembre 2022, le ratio d'endettement s'établit à 4,4x l'EBITDA (4,6x l'EBITDA en excluant le produit de 420 millions d'euros perçu au titre de la cession des titres qu'ADP détenait dans Royal Schiphol Group), contre 10,7x l'EBITDA à fin 2021.

Compte tenu de la confiance des investisseurs dans la solidité de son modèle financier et avec sa notation de crédit long terme (A perspective négative par l'agence Standard and Poor's depuis le 25 mars 2020, confirmée le 21 décembre 2022), le Groupe ADP veille à s'assurer que, dans le cas d'un contexte économique et sanitaire qui se dégraderait significativement, il serait en mesure de faire face à ses engagements et de recourir à des financements complémentaires.

Analyse par segment

Activités aéronautiques – Plateformes parisiennes

(en millions d'euros)	2022	2021	2022/2021
Chiffre d'affaires	1 675	1 028	+ 647 M€
Redevances aéronautiques	1 004	527	+ 477 M€
Redevances passagers	616	273	+ 343 M€
Redevances atterrissage	232	147	+ 85 M€
Redevances stationnement	156	107	+ 49 M€
Redevances spécialisées	209	106	+ 103 M€
Revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire	428	365	+ 63 M€
Autres produits	34	31	+ 3 M€
EBITDA	499	30	+ 469 M€
Résultat opérationnel courant	117	(346)	+ 463 M€
EBITDA / Chiffre d'affaires	29,8 %	3,0 %	+ 26,8 pts
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires	7,0 %	- 33,6 %	+ 40,6 pts

En 2022, le **chiffre d'affaires du segment Activités aéronautiques**, qui correspond aux seules activités aéroportuaires assurées par Aéroports de Paris en tant que gestionnaire des plateformes parisiennes, est en hausse de + 62,9 % à 1 675 millions d'euros. Les revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire étant déterminés par les coûts, partiellement fixes, de ces activités, le chiffre d'affaires croît dans une moindre proportion que le trafic de passagers.

Le produit des **redevances aéronautiques** (redevances par passager, d'atterrissage et de stationnement) a augmenté de + 90,6 %, à 1 004 millions d'euros du fait de :

- ◆ la hausse de + 125,4 % du produit de la redevance par passager, liée à l'augmentation du trafic passagers (+ 106,7 %) ;
- ◆ la hausse de + 57,7 % du produit de la redevance d'atterrissage, liée à l'augmentation des mouvements d'avions (+ 62,4 %) ;
- ◆ la hausse de + 46,3 % du produit de la redevance de stationnement.

Pour rappel, les évolutions des tarifs de redevances, homologuées par l'Autorité de régulation des transports (ART) dans le cadre de sa décision n°2021-068 du 16 septembre 2021 pour la période tarifaire 2022, c'est-à-dire entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023 sont les suivantes : une hausse de +1,54 % de la redevance par passager, un gel du tarif unitaire de la redevance de stationnement et de la redevance d'atterrissage et une hausse moyenne de + 0,95 % pour les autres redevances accessoires, à l'exception de la redevance PHMR (Personnes Handicapées à Mobilité Réduite) en hausse de + 10,0 %, sur la plateforme de Paris-Charles de Gaulle et + 0,94 % à Paris-Orly. Concernant la plateforme de Paris-Le Bourget, l'ART a homologué des hausses tarifaires de + 0,91 % pour la redevance d'atterrissage et + 19,9 % pour la redevance de stationnement.

Par sa décision n°2022-087 du 8 décembre 2022, publiée le 13 janvier 2023, l'ART a homologué les tarifs des redevances aéroportuaires d'Aéroports de Paris pour la période tarifaire du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024. Cette homologation se traduit, pour les aéroports de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, par un gel tarifaire des redevances, différentes mesures se compensant entre elles. Ces mesures consistent notamment à diminuer la redevance de stationnement de -2,7% environ, augmenter la redevance d'assistance aux passagers handicapés et à mobilité réduite de + 2,5 % à Paris-Charles de Gaulle et de + 10 % à Paris-Orly et à augmenter de +7% le tarif annuel de la part fixe pour les comptoirs d'enregistrement de la redevance pour mise à disposition de banques d'enregistrement et d'embarquement et traitement des bagages locaux sur les aéroports de Paris-Orly et de Paris-Charles de Gaulle.

Pour l'aéroport de Paris-Le Bourget, l'évolution tarifaire est une hausse moyenne des redevances de +2,5% environ, qui résulte d'une hausse de +2,1% du tarif de la redevance d'atterrissage, d'une évolution des coefficients de modulation acoustique pour les aéronefs du groupe 6, d'un gel du tarif de la redevance relative à la fourniture de titres de circulation aéroportuaire et d'une hausse de +2,5 % du tarif de la redevance de stationnement. Il est rappelé que les redevances applicables sont disponibles sur le site internet de la société.

Le produit des **redevances spécialisées** est en hausse de + 98,1 %, à 209 millions d'euros, liée à la hausse du trafic passagers.

Les **revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire** sont en hausse de + 17,3 %, à 428 millions d'euros.

Les **autres produits**, constitués notamment de refacturations à la Direction des Services de la Navigation Aérienne, de locations liées à l'exploitation des aérogares et d'autres prestations de travaux réalisées pour des tiers, sont stables, à 34 millions d'euros.

L'**EBITDA** est en hausse de + 469 millions à 499 millions d'euros du fait de la hausse du chiffre d'affaires.

Le **résultat opérationnel courant** est en hausse de + 463 millions d'euros, à 117 millions d'euros sur l'année 2022, du fait de la hausse de l'EBITDA.

Commerces et services – Plateformes parisiennes

(en millions d'euros)	2022	2021	2022/2021
Chiffre d'affaires	1 442	825	+ 617 M€
Activités commerciales	922	428	+ 494 M€
Extime Duty Free Paris (ex. Société de Distribution Aéroportuaire)	631	311	+ 320 M€
Relay@ADP	95	36	+ 59 M€
Autres Boutiques et Bars et Restaurants ¹²	119	40	+ 79 M€
Publicité	35	18	+ 17 M€
Autres produits commerciaux	41	23	+ 18 M€
Parcs et accès	149	90	+ 59 M€
Prestations industrielles	156	146	+ 10 M€
Recettes locatives	140	122	+ 18 M€
Autres produits	75	39	+ 36 M€
EBITDA	613	245	+ 368 M€
Résultat opérationnel courant	475	98	+ 377 M€
EBITDA / Chiffre d'affaires	42,5 %	29,7 %	+ 12,8 pts
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires	32,9 %	11,9 %	+ 21,0 pts

Sur l'année 2022, le **chiffre d'affaires du segment Commerces et services**, qui se rapporte aux seules activités parisiennes, est en hausse de 74,8 %, à 1 442 millions d'euros.

Le **chiffre d'affaires des activités commerciales** se compose des revenus perçus côté pistes et côté ville sur les boutiques, les bars et restaurants, les activités banques et change et les loueurs de voitures ainsi que le chiffre d'affaires lié à la publicité.

Sur l'année 2022, le chiffre d'affaires des activités commerciales est en hausse de + 115,6 %, à 922 millions d'euros, dont Extime Duty Free Paris (ex. Société de Distribution Aéroportuaire), en hausse de 102,8 %, à 631 millions d'euros et Relay@ADP, en hausse de 166,1 %, à 95 millions d'euros, du fait de la hausse de la fréquentation et du nombre de points de ventes ouverts par rapport à l'année 2021.

Le chiffre d'affaires des **parkings** est en hausse de 65,5 %, à 149 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires des **prestations industrielles** (fourniture d'électricité et d'eau) est en hausse de 6,5 %, à 156 millions d'euros.

Le produit des **recettes locatives** (locations de locaux en aérogares) est en hausse de 14,3 %, à 140 millions d'euros.

Les **recettes des autres produits** (essentiellement constitués de prestations internes) sont en hausse de 94,7 %, à 140 millions d'euros.

L'**EBITDA** du segment est en hausse de + 368 millions d'euros, à 613 millions d'euros, du fait principalement de la hausse du chiffre d'affaires des activités commerciales, notamment de Extime Duty Free Paris et Relay@ADP.

Le **résultat opérationnel courant** est en hausse de + 377 millions d'euros, à 475 millions d'euros, du fait de la hausse de l'EBITDA.

¹² Le chiffre d'affaires d'Extime Food & Beverage Paris est inclus dans le chiffre d'affaires "Autres Boutiques et Bars et Restaurants". En 2021 et 2022, il était présenté dans le chiffre d'affaires "Autres produits commerciaux". Les données historiques rectifiées de la ventilation du chiffre d'affaires du segment Commerces et services figurent en annexe 3 du présent communiqué.

Immobilier – Plateformes parisiennes

(en millions d'euros)	2022	2021	2022/2021
Chiffre d'affaires	296	278	+ 18 M€
Chiffre d'affaires externe	249	227	+ 22 M€
<i>Terrains</i>	120	114	+ 6 M€
<i>Bâtiments</i>	89	74	+ 15 M€
<i>Autres</i>	40	39	+ 1 M€
Chiffre d'affaires interne	47	50	- 3 M€
EBITDA	194	294	- 100 M€
Résultat opérationnel courant	124	235	- 111 M€
<i>EBITDA / Chiffre d'affaires</i>	65,5 %	105,7 %	- 40,2 pts
<i>Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires</i>	41,9 %	85,1 %	- 43,2 pts

Sur l'année 2022, le **chiffre d'affaires du segment Immobilier**, qui se rapporte aux seules activités parisiennes, s'établit à 296 millions d'euros, en hausse de 6,8 % par rapport à 2021.

Le **chiffre d'affaires externe**, réalisé avec des tiers, s'établit à 249 millions d'euros, en hausse de 9,6 % par rapport à 2021, notamment du fait de l'effet périmètre lié à la reprise en pleine propriété d'immeubles sur les plateformes parisiennes en 2021 ainsi qu'à la livraison d'aires cargo en 2021 ainsi que de l'effet des clauses d'indexations sur les loyers.

L'**EBITDA** du segment s'établit à 194 millions d'euros, en baisse de 100 millions d'euros, du fait de l'effet de base défavorable lié au retour en pleine propriété de certains immeubles sur les plateformes parisiennes pour 109 millions d'euros en 2021.

Le **résultat opérationnel courant** s'établit à 124 millions d'euros, en baisse de 111 millions d'euros du fait de la baisse de l'EBITDA.

International et développements aéroportuaires

(en millions d'euros)	2022	2021 ¹³	2022/2021
Chiffre d'affaires	1 361	726	+ 635 M€
ADP International	296	197	+ 99 M€
dont AIG	263	159	+ 104 M€
dont ADP Ingénierie	22	30	- 8 M€
TAV Airports	1 048	518	+ 530 M€
Société de Distribution Aéroportuaire Croatie	15	7	+ 8 M€
EBITDA	379	156	+ 223 M€
Quote-part de résultat des MEE	13	(61)	+ 74 M€
Résultat opérationnel courant	221	(28)	+ 249 M€
EBITDA / Chiffre d'affaires	27,8 %	21,5 %	+ 6,3 pts
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires	16,2 %	- 3,8 %	+ 20,0 pts

Sur l'année 2022, le **chiffre d'affaires du segment International et développements aéroportuaires** s'élève à 1 361 millions d'euros, en hausse de + 87,5 % par rapport à l'année 2021, du fait principalement de la hausse du chiffre d'affaires de TAV Airports et d'AIG.

Le chiffre d'affaires d'**AIG** est en hausse de 65,1 %, à 263 millions d'euros, du fait notamment de l'effet de la hausse de 71,9 % du trafic enregistrée à Amman sur les redevances aéronautiques pour + 86 millions d'euros et sur les recettes commerciales pour 21 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires de **TAV Airports** est en hausse de + 102,2 %, à 1 048 millions d'euros. Il intègre depuis le 1^{er} mai 2021 le chiffre d'affaires de l'aéroport d'Almaty au Kazakhstan. Hors intégration d'Almaty, le chiffre d'affaires de TAV Airports serait en hausse de 72,6 % à 714 millions d'euros, du fait notamment :

- ◆ de l'effet de la hausse du trafic sur le chiffre d'affaires des actifs gérés par TAV Airports, notamment en Géorgie, pour + 39 millions d'euros, à Izmir pour + 31 millions d'euros, et à Bodrum pour + 16 millions d'euros ;
- ◆ des hausses du chiffre d'affaires des sociétés de services de TAV Airports, notamment Havas (société spécialisée dans l'assistance en escale) pour + 51 millions d'euros, en raison de la hausse du nombre de vols servis, TAV Technologies (société spécialisée dans les services technologiques) pour + 50 millions d'euros, et BTA (société spécialisée dans les bars et restaurants) pour + 45 millions d'euros, en raison de la hausse de la fréquentation.

Dans le contexte créé par l'invasion de l'Ukraine par la Russie et les sanctions internationales prononcées à l'égard de la Russie, le groupe suit l'évolution de la situation afin de mesurer son impact et de déterminer les conséquences à court, moyen et long terme. En 2019, le trafic avec l'Ukraine et la Russie représentait 1,4 % du trafic total de Paris Aéroport et 17,1 %¹⁴ du trafic total de TAV Airports, soit 27,9 %¹⁴ du trafic international de TAV Airports.

En 2022, le trafic des aéroports turcs de TAV Airports était en hausse de + 35,1 % par rapport à 2021, représentant 80,8 % du niveau de trafic de 2019. Malgré l'impact du conflit en Ukraine sur les liaisons avec la Russie et l'Ukraine, la reprise dans les aéroports turcs de TAV Airports est soutenue par d'autres liaisons, notamment le trafic avec le Royaume-Uni et l'Allemagne, lequel s'établit respectivement à 152,8 % et 108,7 % du niveau de 2019, totalisant 12,9 millions de passagers. Par ailleurs, à Almaty, le trafic est en hausse de + 18,5 % par rapport à 2021, à 7,2 millions de passagers, soit 112,6 % du niveau du trafic en 2019. La reprise est également soutenue par l'augmentation des vols cargos servis, lié à l'interdiction de survol de l'espace aérien russe.

L'EBITDA du segment international et développements aéroportuaires est en hausse de 223 millions d'euros, à 379 millions d'euros.

L'EBITDA de TAV Airports est en hausse de + 174 millions d'euros par rapport à l'année 2021, à 318 millions d'euros, en lien avec la hausse du chiffre d'affaires et malgré la hausse des charges courantes de + 358 millions d'euros. Hors intégration d'Almaty, l'EBITDA de TAV Airports serait en hausse de + 108 millions d'euros, à 233 millions d'euros.

L'EBITDA d'AIG est en hausse de 41 millions d'euros par rapport à l'année 2021, à 84 millions d'euros, en lien avec la hausse du chiffre d'affaires et malgré la hausse des charges courantes de 62 millions d'euros, liée notamment à la hausse du loyer de concession pour 57 millions d'euros concomitante à la reprise du trafic.

Le **résultat opérationnel courant** du segment s'élève à 221 millions d'euros, en hausse de 249 millions d'euros, du fait de :

- ◆ la hausse de l'EBITDA du segment pour 223 millions d'euros ;
- ◆ la hausse du résultat des sociétés mises en équivalence, pour 75 millions d'euros, à 14 millions d'euros, du fait de :
 - la performance des sociétés mises en équivalence par TAV Airports, notamment de ATU et TGS, sociétés de services spécialisées respectivement dans le duty free et l'assistance en escale, pour + 27 millions d'euros ;

¹³ Les comptes de la société de gestion de l'aéroport d'Almaty ont été inclus dans les comptes consolidés de TAV Airports à compter de mai 2021 (sur l'acquisition de la société de gestion de l'aéroport d'Almaty, voir la section 5.1.6 du Document d'Enregistrement Universel 2021).

¹⁴ Incluant les aéroports d'Almaty et de Zagreb.

- du reclassement de Tibah Development, société exploitant l'aéroport de Médine, dont les résultats (pertes) ne sont plus comptabilisés, seules les dépréciations des prêts d'actionnaires accordés à cette participation étant, en vertu de la norme comptable IAS 28, comptabilisées au résultat financier.
- du reclassement de Royal Schiphol Group, dont les résultats ne sont plus comptabilisés depuis le 30 juin 2021 ;
- compensant la baisse de la contribution de GMR Airports, pour - 22 millions d'euros, liée à la baisse du résultat.

Hyperinflation en Turquie : Dans le contexte de très forte inflation en Turquie, les entités du groupe dont la monnaie fonctionnelle est la Livre turque sont obligées d'appliquer les dispositions de la norme IAS 29 "Information financière dans les économies hyperinflationnistes" à partir de février 2022, imposant le retraitement des états financiers pour tenir compte des variations du pouvoir d'achat général de cette monnaie. L'effet, limité, sur les états financiers du groupe est décrit en note 2 des annexes aux comptes consolidés.

Autres activités

(en millions d'euros)	2022	2021	2022/2021
Produits	166	170	- 4 M€
<i>Hub One</i>	161	157	+ 4 M€
EBITDA	19	26	- 8 M€
Résultat opérationnel courant	(1)	9	- 10 M€
<i>EBITDA / Produits</i>	11,6 %	15,3 %	- 3,7 pts
<i>Résultat opérationnel courant / Produits</i>	- 0,3 %	5,3 %	- 5,6 pts

Sur l'année 2022, le **produit du segment Autres activités** s'élève à 166 millions d'euros, en baisse de -3,3 % par rapport à l'année 2021, malgré la hausse du chiffre d'affaires d'Hub One de 4 millions d'euros, à 161 millions d'euros.

L'**EBITDA** du segment est en baisse de 28,7 % par rapport à 2021, à 19 millions d'euros.

Le **résultat opérationnel courant** du segment est en baisse de 10 millions d'euros par rapport à 2021, à - 1 million d'euros.

Trafic Groupe¹⁵:

PASSAGERS	Passagers	Année 2022	
		Var. 22/21	Reprise vs. 2019
Paris-CDG	57 474 033	+ 119,4 %	75,5 %
Paris-Orly	29 187 269	+ 85,6 %	91,6 %
Total Paris Aéroport	86 661 302	+ 106,7 %	80,2 %
Antalya	31 210 119	+ 41,8 %	87,5 %
Almaty	7 230 156	+ 18,5 %	112,6 %
Ankara	8 644 967	+ 23,0 %	62,9 %
Izmir	9 837 110	+ 30,0 %	79,6 %
Bodrum	3 904 083	+ 34,2 %	90,0 %
Gazipaşa	705 440	+ 21,5 %	65,0 %
Médine	6 340 684	+ 260,7 %	75,6 %
Tunisie	1 476 131	+ 181,6 %	48,5 %
Géorgie	3 612 927	+ 64,9 %	83,8 %
Macédoine du Nord	2 371 423	+ 70,4 %	88,6 %
Zagreb	3 124 605	+ 122,5 %	90,9 %
Total TAV Airports	78 457 645	+ 46,7 %	82,2 %
New Delhi	59 490 074	+ 60,2 %	86,9 %
Hyderabad	19 042 499	+ 58,8 %	85,6 %
Cebu	5 533 315	+ 320,2 %	43,7 %
Medan	3 291 554	+ 134,7 %	78,7 %
Total GMR Airports	87 357 442	+ 68,5 %	81,2 %
Santiago du Chili	18 744 155	+ 87,2 %	76,1 %
Amman	7 837 501	+ 71,9 %	87,8 %
Autres aéroports ¹⁶	1 342 025	+ 114,1 %	72,5 %
GROUPE ADP	280 400 070	+ 72,6 %	80,9 %

Trafic à Paris Aéroport :

Sur l'année 2022, le trafic de Paris Aéroport est en hausse de + 106,7 % avec un total de 86,7 millions de passagers, soit 80,2 % du trafic sur la même période en 2019.

La répartition géographique se décompose comme suit :

- Le trafic France métropolitaine est en hausse de + 46,5 % par rapport à l'année 2021, à 77,2 % du niveau de 2019 ;
- Le trafic DROM-COM est en hausse de + 54,8 % par rapport à l'année 2021, à 98,5 % du niveau de 2019.
- Le trafic Europe (hors France) est en hausse de + 119,2 % par rapport à l'année 2021, à 82,8 % du niveau de 2019 ;
- Le trafic international (hors Europe et DROM-COM) est en hausse de + 142,6 % par rapport à l'année 2021, à 76,3 % du niveau de 2019, du fait de la croissance sur les faisceaux suivants : Amérique du Nord (+ 201,0 %), Amérique Latine (+ 151,5 %), Moyen-Orient (+ 137,8 %), Asie-Pacifique (+ 249,6 %) et Afrique (+ 96,2 %) ;

REMARQUE IMPORTANTE : Depuis le communiqué du trafic de décembre et de l'année 2022, le tableau de segmentation des faisceaux géographiques à Paris Aéroport ci-après ainsi que les données historiques utilisées pour les calculs de variations et de reprises sont alignés avec les différentes catégories applicables aux redevances aéroportuaires. Il présente la décomposition du faisceau "Europe" distinguant trois catégories : trafic "Schengen", trafic "UE hors Schengen et Royaume Uni", trafic "Autre Europe". Le trafic "DROM-COM" est présenté séparément du faisceau "International", au sein duquel il était intégré jusqu'au communiqué du trafic du mois de novembre 2022. Il est rappelé que les redevances aéroportuaires applicables à ces différents faisceaux sont disponibles sur le [site internet de la société](#).

¹⁵ Le trafic groupe intègre les aéroports opérés par le groupe ADP en pleine propriété (y compris partielle) ou en concession, accueillant du trafic commercial régulier de passagers, à l'exclusion des aéroports sous contrat de gestion. L'historique du trafic sur la période 2019 - 2022 des différentes plateformes du groupe est disponible sur le [site internet de la société](#).

¹⁶ Aéroports de Conakry, Antananarivo et Nosy Be

	Part du trafic	Année 2022	
		Var. 22/21	Reprise vs. 2019
France métropolitaine	14,4 %	+ 46,5 %	77,2 %
DROM/COM	5,4 %	+ 54,8 %	98,5 %
Espace Schengen	36,7 %	+ 113,2 %	86,6 %
UE hors Schengen et Royaume-Uni	6,1 %	+ 233,3 %	76,9 %
Autre Europe	2,3 %	+ 51,3 %	55,4 %
Europe	45,1 %	+ 119,2 %	82,8 %
Afrique	12,7 %	+ 96,2 %	90,8 %
Amérique du Nord	11,2 %	+ 201,0 %	82,7 %
Amérique Latine	3,0 %	+ 151,5 %	76,7 %
Moyen-Orient	5,4 %	+ 137,8 %	83,6 %
Asie-Pacifique	2,7 %	+ 249,6 %	33,8 %
Autre International	35,0 %	+ 142,6 %	76,3 %
PARIS AEROPORT	100,0 %	+ 106,7 %	80,2 %

Le nombre de passagers en correspondance est en hausse de + 93,8 %. Le taux de correspondance s'est établi à 20,6 %, en baisse de - 1,4 point par rapport à 2021. Le taux de remplissage est en hausse de + 12,3 points, à 81,9 %.

Le nombre de mouvements d'avions à Paris Aéroport est en hausse de + 62,4 %, à 598 640 mouvements, dont 402 849 mouvements à Paris-Charles de Gaulle, en hausse de 61,1 %, soit 80,9 % du niveau de 2019, et 195 791 mouvements à Paris-Orly, en hausse de 65,1 %, soit 89,7 % du niveau de 2019.

Faits marquants de l'année 2022 survenus depuis la publication du chiffre d'affaires des 9 premiers mois de l'année, le 27 octobre 2022

Processus de débouclage des participations croisées avec Royal Schiphol Group

Il est rappelé que le processus de cession ordonnée des participations croisées de 8 % détenues respectivement par Aéroports de Paris et Royal Schiphol Group est décrit dans le communiqué du 16 février 2022.

Le Groupe ADP a pris connaissance le 10 novembre 2022 de l'annonce de l'acquisition d'une participation additionnelle de 2,5% du capital du Groupe ADP par Crédit Agricole Assurances, via sa filiale Predica, auprès de Royal Schiphol Group, portant la participation totale de Crédit Agricole Assurances au capital du Groupe ADP à 7,73%. Il est rappelé par ailleurs que Crédit Agricole Assurances dispose d'un siège au Conseil d'administration du Groupe ADP.

Le Groupe ADP a pris connaissance le 16 novembre 2022 de l'annonce de l'acquisition d'une participation additionnelle d'environ 1,59% du capital du Groupe ADP par Canada Pension Plan Investment Board, auprès de Royal Schiphol Group, portant la participation totale de Canada Pension Plan Investment Board au capital du Groupe ADP à environ 5,64%.

Royal Schiphol Group a annoncé le 6 décembre 2022 la cession de sa participation résiduelle dans Aéroports de Paris d'environ 3,91 % du capital du Groupe ADP, soit 3 869 859 actions. Elle a été effectuée dans le cadre d'un placement accéléré auprès d'investisseurs institutionnels au prix de 133 euros par action.

A cette occasion, le Groupe ADP a racheté 296 882 actions, soit environ 0,3 % du capital, au prix unitaire de 133 euros. Le règlement-livraison des titres a eu lieu le 8 décembre 2022. Ce rachat d'actions, d'un montant d'environ 39,5 millions d'euros a été effectué dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par la 6^{ème} résolution votée en Assemblée générale des actionnaires du 17 mai 2022. Il est destiné à couvrir toute attribution d'actions de performance du Groupe ADP et/ou attribution d'actions dans le cadre d'une opération d'actionariat salarié.

A l'issue du placement accéléré, Royal Schiphol Group ne détient plus d'actions dans le Groupe ADP. Conformément à l'accord de sortie qui avait été conclu entre les parties le 1^{er} décembre 2008, Royal Schiphol Group a racheté les titres détenus par le Groupe ADP dans Royal Schiphol Group, marquant la fin du processus de débouclage des participations croisées avec Royal Schiphol Group.

Le prix de cette transaction, perçu par Groupe ADP le 21 décembre 2022, s'est élevé à 420 millions d'euros. Il permettra au Groupe ADP de saisir, de manière sélective, d'éventuelles opportunités de développement à l'international tout en poursuivant sa trajectoire de désendettement.

Aéroports de Paris annonce la mise en place de son premier programme d'Euro Medium Term Notes (EMTN)

Aéroports de Paris a annoncé le 19 décembre 2022 la mise en place de son premier programme d'Euro Medium Term Notes (EMTN). Le Prospectus de Base du Programme a reçu le visa n°22-492 de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 16 décembre 2022. Le programme offre un cadre juridique destiné à régir à l'avance les opérations de financement obligataire qui seraient réalisées par Aéroports de Paris. Aéroports de Paris est actuellement noté A (perspective négative) par S&P Global Ratings. Le prospectus du programme et les documents qui y sont incorporés par référence sont disponibles sur les sites internet du Groupe ADP (<https://www.parisaeroport.fr/groupe/finances>) et de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org)

TAV Airports remporte l'appel d'offres pour le renouvellement de la concession de l'aéroport d'Ankara

TAV Airports, membre du Groupe ADP, a remporté le 20 décembre 2022 l'appel d'offres pour le renouvellement de la concession de l'aéroport d'Ankara. Ce succès fait suite à l'enchère organisée par l'autorité aéroportuaire turque (DHMI) dans le cadre de laquelle TAV Airports a été le plus haut soumissionnaire. Cette concession a pour objet la réalisation d'investissements visant à augmenter les capacités de cet aéroport en contrepartie du droit de l'exploiter pendant 25 ans, entre le 24 mai 2025 et le 23 mai 2050.

Le loyer total de la concession dû à la DHMI est de 475 millions d'euros (hors TVA) dont 25% (119 millions d'euros) seront versés dans les 90 jours suivant la signature du contrat de concession. L'investissement visant à augmenter les capacités de l'aéroport d'Ankara est estimé à environ 300 millions d'euros dont les deux tiers seront engagés entre 2023 et 2026, et un tiers à démarrer au plus tard en 2038.

Les comptes de la société seront consolidés par intégration globale. Les modalités actuelles d'exploitation de l'aéroport d'Ankara, géré par TAV Esenboğa, filiale détenue à 100 % par TAV Airports, membre du Groupe ADP, restent inchangées jusqu'au 23 mai 2025.

Evènements survenus depuis le 31 décembre 2022

Précisions suite à l'annonce faite le lundi 9 janvier par l'Autorité de la concurrence

L'Autorité de la concurrence a annoncé, le 9 janvier 2023, l'ouverture d'une phase d'examen approfondi dans le cadre du projet de cession par le groupe Aéroports de Paris ("Groupe ADP") de 50% de la société Extime Food & Beverage Paris à la société Select Service Partner ("SSP"). Dans son communiqué du 10 janvier 2023, le Groupe ADP a précisé que le modèle des co-entreprises est communément mis en œuvre par de nombreux aéroports dans le monde, et qu'il y a lui-même recours depuis plus de dix ans. En s'appuyant sur l'expertise d'un partenaire industriel, ce modèle a contribué au développement des différentes activités de retail et de restauration du Groupe. Dans ce contexte, un appel d'offres avait été lancé en avril 2021 pour chercher un coactionnaire dans Extime Food & Beverage Paris. La société Select Service Partner (SSP) avait été choisie au terme de cette procédure avec pour projet d'acquiescer, sous réserve de l'autorisation de l'Autorité de la concurrence, 50% du capital d'Extime Food & Beverage Paris auprès d'Aéroports de Paris (voir communiqué de presse du 25 octobre 2021).

Pendant la durée de ce processus, les activités de restauration à Paris continueront d'être exploitées non seulement par Extime Food & Beverage, opérateur d'environ 30 points de vente sur les aéroports de Paris Orly et Paris Charles de Gaulle, mais aussi par d'autres opérateurs, dont la co-entreprise EPIGO, mise en place depuis 2016. Dans cet intervalle, le Groupe ADP et son partenaire SPP continueront à échanger avec l'Autorité concernant tous les éléments démontrant les effets attendus de l'opération pour les passagers et les bénéficiaires qui en résulteront tant sur la maîtrise des tarifs que sur la qualité de service. Comme l'Autorité de la concurrence le rappelle dans son communiqué, l'ouverture de cette procédure ne préjuge pas de l'existence d'éventuelles atteintes à la concurrence, ni de l'issue de cette procédure. En tout état de cause, si ce projet ne devait pas voir le jour sous sa forme ici envisagée, le Groupe ADP conservera la pleine maîtrise de son système commercial pour l'adapter à la demande des passagers et contribuer à l'atteinte de ses objectifs de croissance rentable.

Atteinte des objectifs 2022

	Prévisions 2022 telles qu'établies le 16 février 2022 ¹⁷	Prévisions 2022 en date du 27 juillet 2022 ¹⁸	Prévisions 2022 en date du 27 octobre 2022 ¹⁹	Atteinte des objectifs au 31 décembre 2022
Trafic du Groupe ²⁰ en % du trafic de 2019	70 % - 80 %	74 % - 84 %	77 % - 83 %	✓ Reprise du trafic à 80,9 % de 2019
Trafic à Paris Aéroport en % du trafic de 2019	65 % - 75 %	72 % - 82 %	78 % - 82 %	✓ Reprise du trafic à 80,2 % de 2019
Marge d'EBITDA en % du chiffre d'affaires	30 % - 35 %	32 % - 37 %	> 34,5 %	✓ Marge d'EBITDA à 36,4 %
Résultat net part du groupe en millions d'euros	Positif	Positif	Positif	✓ Résultat net part du groupe positif à 516 M€
Investissements Groupe (ADP SA et filiales) ²¹ (hors invest. financier)	1 milliard d'euros par an en moyenne entre 2022 et 2025	1 milliard d'euros par an en moyenne entre 2022 et 2025	1 milliard d'euros par an en moyenne entre 2022 et 2025	- 695 millions d'euros d'investissements en 2022
Investissements ADP SA ²¹ (hors invest. financier, régulé / non régulé)	550 M€ – 600 M€	550 M€ – 600 M€	500 M€ – 550 M€	✓ 497 millions d'euros d'investissements en 2022
Ratio Dette financière nette / EBITDA ²²	6.0x – 7.0x	5.5x – 6.5x	5.0x - 5.5x	✓ 4,6x ²² 4,4x incl. débouclage RSG
Dividendes en % du RNPG	Taux de distribution de 60 % Plancher à 1€/action (distribution en 2023)	Taux de distribution de 60 % Plancher à 1€/action (distribution en 2023)	Taux de distribution de 60 % Plancher à 1€/action (distribution en 2023)	✓ Proposition d'un dividende de 3,13 € soit 60 % du résultat net part du groupe ²³

¹⁷ Voir le communiqué des résultats annuels 2021, publié le 16 février 2022.

¹⁸ Voir le communiqué des résultats semestriels 2022, publié le 27 juillet 2022.

¹⁹ Voir le communiqué du chiffre d'affaires des 9 premiers mois de l'année 2022, publié le 27 octobre 2022.

²⁰ Le trafic du groupe intègre le trafic des aéroports de Delhi International Airport Limited (DIAL), Hyderabad International Airport Limited (GHIAL), Mactan-Cebu International Airport et Almaty International Airport à compter du 1er janvier 2019. Suite au non-renouvellement au 31 décembre 2021 du contrat d'assistance technique (TSA) relatif à l'aéroport de Maurice, le trafic du groupe n'inclut plus le trafic de l'aéroport de Maurice.

²¹ En euros constants.

²² L'objectif de Dette financière nette / EBITDA est calculé hors produits du débouclage des participations croisées avec Royal Schiphol Group – voir communiqué du 16 février 2022.

²³ Soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires du 16 mai 2023, statuant sur les comptes 2022.

Hypothèses de trafic, prévisions et objectifs 2023-2025

Dans le cadre de la feuille de route stratégique 2025 *Pioneers* communiquée le 16 février 2022, le Groupe ADP a énoncé des objectifs à horizon 2025. Ces derniers ont été bâtis sur des hypothèses d'absence de nouvelles restrictions ou fermetures d'aéroports liés à la crise sanitaire, de stabilité du modèle économique à Paris et d'absence de volatilité anormalement élevée en matière de taux de change et de taux d'inflation. Ils ont par ailleurs été construits sur la base du périmètre de consolidation à fin 2021, sans hypothèse d'évolution à horizon 2025.

Tenant compte du trafic passagers et des résultats enregistrés en 2022, des mesures de revalorisations salariales mises en place à partir de 2023 et de l'évolution des indicateurs macro-économiques (taux de change, inflation, prix de l'énergie), le Groupe ADP précise ses hypothèses de trafic à Paris en 2023 et ajuste certaines prévisions et objectifs financiers 2023-2025.

Les indicateurs modifiés sont signalés **en bleu** dans le tableau ci-après.

Il est précisé que toute nouvelle évolution par rapport aux hypothèses sur lesquelles reposent les objectifs du groupe pourrait avoir des effets sur le volume de trafic et les indicateurs financiers 2025 *Pioneers*.

	2023	2024	2025
Trafic du Groupe²⁴ en % du trafic de 2019	95 % - 105% Retour au niveau de trafic de 2019 entre 2023 et 2024	-	-
Trafic à Paris Aéroport en % du trafic de 2019	87 % - 93 % <i>Précédemment 85 % - 95 %</i>	90 % - 100 %	95 % - 105 %
	Retour au niveau de trafic de 2019 entre 2024 et 2026, au-delà du niveau de 2019 à partir de 2026		
CA / Pax Extime Paris²⁵ en euros	-	-	29,5 € <i>Précédemment : 27,5 €</i>
Charges courantes ADP SA par passager , en €	-	17 € - 20 € / pax <i>Précédemment : 16 € - 18 € / pax</i>	
Croissance de l'EBITDA groupe, par rapport à 2019	Au moins égal à l'EBITDA de l'année 2019 (i.e. ≥ 1 772 M€) <i>Précédemment : retour au niveau de 2019 attendu en 2024</i>	-	-
Marge d'EBITDA en % du chiffre d'affaires	32 % à 37 %	35 % à 38 % <i>Précédemment : 35 % à 40 %</i>	
Résultat net part du groupe en millions d'euros	Positif		
Investissements Groupe (excl. invest. financier)	c. 1 300 millions d'euros par an en moyenne entre 2023 et 2025, en euros courants <i>Précédemment : 1 000 millions d'euros par an en moyenne entre 2022 et 2025 (en euros constants)</i>		
Investissements ADP SA (excl. invest. financier, incl. régulé et non régulé)	c. 900 millions d'euros par an en moyenne entre 2023 et 2025, en euros courants		
	<i>Précédemment : 750 M€ - 800 M€ en euros constants</i>	<i>Précédemment : 650 M€ - 750 M€ en euros constants</i>	<i>Précédemment : 800 M€ - 900 M€ en euros constants</i>
Ratio Dette financière nette / EBITDA incl. croissance ciblée à l'international	-	-	3,5x - 4,5x <i>Précédemment : 4,5x - 5,0x</i>
Dividendes en % du RNPG au titre de l'année N, versé en N+1	Taux de distribution de 60 % Plancher à 3€/action		

²⁴ Le trafic groupe intègre les aéroports opérés par le groupe ADP en pleine propriété (y compris partielle) ou en concession, accueillant du trafic commercial régulier de passagers, à l'exclusion des aéroports sous contrat de gestion. L'historique du trafic sur la période 2019 - 2022 des différentes plateformes du groupe est disponible sur le [site internet de la société](#).

²⁵ CA / Pax Extime : Chiffre d'affaires par passager dans les activités en zone réservée : Boutiques, bars & restaurants, bureaux de change & détaxe, salons commerciaux, accueils VIP, publicité et autres services payants en zone réservée.

Suivi des indicateurs de la feuille de route stratégique 2025 *Pioneers*







Le tableau ci-après synthétise et illustre la dynamique 2022 de déploiement des actions visant à l'atteinte de l'objectif fixé pour 2025.

Légende :



Les barres bleues symbolisent la dynamique de déploiement des actions identifiées.
Un plus grand nombre de barre indique une dynamique plus vive.

N°	Indicateur de mesure et objectif 2025	Périmètre concerné	Dynamique 2022 de déploiement
ONE AMBITION – Imaginer l'aéroport durable de demain			
1	Faire partir plus de 80 % des vols à l'heure ou dans un délai de moins de 15 minutes par rapport à l'heure planifiée	Aéroports contrôlés	
2	Réduire de 10 % les émissions moyennes par vol au roulage avion	Paris-Orly et Paris-CDG	
3	Fixer un budget carbone pour le cycle de vie de tous les projets d'investissements de plus de 5 M€	ADP SA, TAV Airports	
4	Proposer à 50 % des passagers une facilitation biométrique dans leur parcours au départ	Paris-Orly et Paris-CDG	
5	Viser l'excellence en matière d'hospitalité • Installer Paris-CDG dans le top 10 du classement Skytrax des meilleurs aéroports mondiaux, ainsi que 4 aéroports dans le Top 50 et 8 aéroports dans le Top 100 • Atteindre une note ACI/ASQ de 4 en matière de satisfaction passagers	Tous aéroports	
		Aéroports contrôlés, trafic > 3m pax	
6	Déployer le concept Extime retail et hospitalité à Paris et engager le déploiement de la franchise dans deux terminaux en dehors des plateformes parisiennes	Paris et International	
7	Installer les plateformes parisiennes au meilleur niveau européen en matière de correspondance train-avion en augmentant de 50 % à Paris-CDG le nombre de passagers en correspondance train-avion et en le doublant à Paris-Orly	Plateformes parisiennes	
8	Utiliser 10 % d'énergies bas carbone dans les terminaux et côté piste, soit un quasi doublement par rapport à 2019, et 40 % hors atterrissage et décollage	Aéroports contrôlés, niveau ACA ≥ 3 en 2021	
9	Ouvrir le nouveau pôle multimodal de Paris-Orly , avec la mise en service de la gare de la ligne 14, en 2024 et rendre possible la mise en service ou la construction de 8 lignes supplémentaires de transports en commun pour connecter les aéroports franciliens aux territoires riverains	Plateformes parisiennes	
10	Préserver 25 % de surfaces pour la biodiversité à Paris-CDG et 30 % à Paris-Orly et Paris-Le Bourget , et doter les aéroports du groupe d'une trajectoire pour améliorer leur indice de biodiversité d'ici 2030	Les 23 aéroports engagés dans la charte <i>Airports for trust</i>	
ONE GROUP – Bâtir un groupe mondial, intégré, et responsable			
11	Stabiliser la maturité moyenne de notre portefeuille de concessions à 30 ans	Tous aéroports en contrat de concession (hors Paris)	
12	Ouvrir 100 routes internationales supplémentaires pour accroître la connectivité de nos territoires	Tous les aéroports du groupe	
13	Développer la smartisation des aéroports du groupe avec trois aéroports au niveau "full" et 100% des autres au niveau "friendly"	Aéroports contrôlés, trafic > 4m de pax	
14	Appuyer la généralisation des procédures de descentes continues entre 2023 et 2025 à Paris-CDG et Paris-Orly	Paris-Orly et Paris-CDG	

N°	Indicateur de mesure et objectif 2025	Périmètre concerné	Dynamique 2022 de déploiement
15	Faciliter la réalisation de 80% d'achats locaux franciliens, dont 20% auprès de PME, sous réserve de la législation en matière de commande publique	ADP SA	
SHARED DYNAMICS – Innover, accompagner & responsabiliser			
16	Déployer 120 expérimentations en matière d'innovations sociétales, environnementales et opérationnelles d'ici 2025, dont 30 conduisant à une industrialisation	ADP SA, TAV Airports, Hub One	
17	Réaliser au moins une opération d'actionnariat salarié d'ici 2025	ADP SA	
18	Prendre en compte un critère RSE dans la rémunération de 100% des collaborateurs	ADP SA, TAV Airports, AIG	
19	Multiplier par cinq le nombre de journées d'engagement citoyen des salariés, en le portant à 5 000 sur la période 2022-2025	ADP SA	
20	Former 100% des collaborateurs aux bonnes pratiques éthiques et compliance	ADP SA, TAV Airports, AIG	

Le démarrage réussi de la feuille de route "2025 Pioneers" s'illustre par plusieurs exemples d'actions dont le déploiement a débuté en 2022 et dont les premiers résultats observés contribuent à l'atteinte de l'objectif fixé pour 2025.

One Ambition - Imaginer l'aéroport durable de demain

L'axe stratégique *One Ambition* vise (i) l'excellence et la durabilité des modes opérationnels et de construction, (ii) l'innovation en matière d'hospitalité aéroportuaire, et (iii) le développement de nouvelles offres de transports et de connexions Aéroport.

- ◆ Les travaux menés en 2022 vont permettre la mise en place, à partir de 2023, d'un pilotage de la ponctualité des avions par jalon dans les plateformes franciliennes. Il sera organisé en coordination avec les différentes parties prenantes, en particulier les compagnies aériennes avec l'établissement d'un comité de suivi de la ponctualité (*Punctuality Committee*) décidant, le cas échéant, des actions correctrices à déployer dans une démarche d'amélioration continue. [KPI 1]
- ◆ En 2022, le groupe a lancé les travaux de développement d'un outil de budgétisation de l'impact carbone des projets d'investissement d'abord expérimenté sur ses plateformes parisiennes (en 2023) et destiné à être étendu aux aéroports de TAV (en 2024) pour généralisation en 2025. Les émissions prises en compte dans cet outil sont celles liées à la construction, à la maintenance ou rénovation, à la consommation des énergies de chauffage et refroidissement, à la consommation électrique et à la démolition des ouvrages. [KPI 3]
- ◆ Le dernier classement des World Airport Awards, basé sur une étude de satisfaction des passagers du monde entier pilotée par l'organisme britannique indépendant Skytrax, a été dévoilé le 23 juin 2022. Paris-Charles de Gaulle a été élu "meilleur aéroport européen" et se classe désormais à la 6ème place dans le Top 100 des meilleurs aéroports mondiaux (+ 9 places). Paris-Orly gagne 27 places et figure au 46ème rang mondial. 3 aéroports appartenant au réseau international du groupe progressent encore parmi les 100 premiers mondiaux : Delhi, Hyderabad et Médine. [KPI 5]
- ◆ Après plusieurs mois de travaux de modernisation, le Terminal 1 a réouvert ses portes aux passagers le 5 décembre 2022. Fermé depuis le 30 mars 2020 à cause de la crise du Covid, sa réouverture s'accompagne du dévoilement d'un tout nouveau bâtiment nodal et d'un nouveau parcours passager, innovant, qui incarnent pleinement les exigences de qualité de service et d'hospitalité du Groupe ADP. La nouvelle salle d'embarquement est un concept de la marque d'hospitalité du Groupe ADP, Extime. Conçue à taille humaine, elle garantit un parcours maximum de 6 minutes entre la fin des contrôles de sûreté et la porte d'embarquement. En 2023, le groupe a pour objectif de déployer la marque Extime au Terminal 2 liaison B-D ainsi que sa marketplace et son programme de fidélité (www.extime.com). [KPI 6]
- ◆ Plusieurs projets d'infrastructures contribuant à faciliter l'accès des aéroports franciliens sont en cours de développement et se poursuivront en 2023 : les travaux de la gare multimodale de Paris-Orly, les travaux du tunnel CDG Express, des études d'opportunité pour la création de trois lignes de bus depuis Paris-CDG et desservant le département du Val d'Oise, ainsi que la signature de la convention pour la ligne Roissy-Picardie. [KPI 7]

One Group - Bâtir un groupe mondial, intégré, et responsable

L'axe stratégique One Group vise (i) la consolidation du réseau groupe (ii) la mobilisation et la fédération des expertises du groupe avec le renforcement des filières métier et (iii) le développement d'un groupe multi-local respectueux des diversités géographiques et culturelles.

- ◆ En 2022, la maturité moyenne du portefeuille de concession est de 32 ans. Le renouvellement de la concession de l'aéroport d'Ankara remporté par TAV Airports le 20 décembre 2022 et visant à augmenter les capacités de cet aéroport en contrepartie du droit de l'exploiter jusqu'en mai 2050 contribue à l'objectif de stabilité de la maturité du portefeuille. [KPI 11]
- ◆ 300 routes internationales ont été ouvertes ou réouvertes en 2022, et 40 routes fermées. Ainsi, le groupe comptabilise 260 routes additionnelles pour l'année écoulée [KPI 12].
- ◆ Dans le but d'augmenter la part d'achats réalisés avec des entreprises locales, y compris de petite taille, des travaux d'études ont été menés en 2022 pour que les appels d'offres inférieurs à 100 000 euros soient plus aisément orientés vers les plus petites entreprises ainsi que vers les entreprises localisées dans un périmètre inférieur à 150 km autour de Paris [KPI 15]

Shared Dynamics - Innover, accompagner & responsabiliser

L'axe stratégique Shared dynamics vise à (i) accélérer l'innovation et favoriser l'agilité dans la conduite des projets, (ii) à attirer et fidéliser des talents et (iii) développer une culture de la responsabilité à travers l'engagement citoyen individuel des salariés.

- ◆ En 2022, le groupe ADP a expérimenté 86 projets d'innovations, dont 6 ont fait l'objet de travaux d'industrialisation, avec par exemple [KPI 16] :
 - des vertiports pour les taxis volants : le 21 mars 2022 a vu l'inauguration des premiers tests en vol piloté du e-VTOL (Electric Vertical Take-Off and Landing) de Volocopter sur la zone expérimentale dédiée aux nouvelles mobilités aériennes de l'aérodrome de Pontoise Cormeilles-en-Vexin. Le modèle de vertiport en cours de conception répond aux enjeux d'un développement plus durable de nos infrastructures ainsi qu'aux enjeux de modularité, d'agilité et d'adaptabilité dans un contexte aéroportuaire contraignant en termes d'espace et d'intégration aérienne et un marché dynamique avec une tendance de croissance notable après 2030.
 - des îlots de fraîcheur à faible impact carbone à Paris-Orly : suite au réaménagement de la dépose minute d'Orly 4, les premières étapes de végétalisation et d'aménagement du parvis d'Orly 4 avec la mise en place de corolles de verdure de la Start Up Urban Canopee sont visibles depuis fin 2022. Ce projet a pour objectif de créer des cheminements piétonniers agrémentés de pergolas permettant de combattre les îlots de chaleur.
- ◆ Le Groupe ADP a procédé au rachat, le 6 décembre 2022, de 296 882 actions (env. 0,3% du capital) au prix unitaire de 133 euros. Ce rachat d'actions, effectué dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par la 6ème résolution votée en Assemblée générale des actionnaires du 17 mai 2022, est destiné à couvrir toute attribution d'actions de performance du Groupe ADP et/ou attribution d'actions dans le cadre d'une opération d'actionariat salarié. [KPI 17]
- ◆ Un accord d'intéressement pour les salariés d'Aéroports de Paris SA a été signé le 13 juin 2022 à l'unanimité des organisations syndicales représentatives. Il couvre une période triennale allant de 2022 à 2024. Le versement de la prime d'intéressement est conditionné à l'atteinte de cinq objectifs en lien avec la feuille de route stratégique 2025 Pioneers et portant tant sur l'amélioration de la performance économique (ratio EBITDA / CA Groupe), sur la qualité de service (note de satisfaction passager au départ) que sur la responsabilité sociétale d'entreprise (le nombre de journées d'engagement citoyen réalisées par les salariés sur leur temps de travail, la réduction des émissions de CO2, le taux de réalisation de la formation éthique et compliance par les collaborateurs). Cet accord d'incitation à la performance collective est inédit, au sein d'ADP SA, par l'importance donnée aux critères RSE. [KPI 18]
- ◆ Le Groupe ADP a établi une convention de partenariat avec la ville de Wissous pour proposer du mécénat de compétences aux salariés de Paris-Orly (à hauteur de 5 jours par an par l'intermédiaire de la Fondation ADP) dans le but de travailler sur les inventaires faune et flore, sur le plan de gestion écologique de la ville et sur sa stratégie biodiversité. Par ailleurs, le Groupe ADP a également organisé pour la première fois le "Mois de l'Engagement" qui s'est déroulé en novembre 2022 avec des actions collectives proposées aux collaborateurs autour des enjeux d'environnement, d'éducation et d'insertion professionnelle : près de 200 salariés se sont engagés dans ce cadre [KPI 19]
- ◆ En 2022, environ 90% des collaborateurs d'ADP SA ont suivi une formation aux bonnes pratiques éthiques et compliance. [KPI 20]

Prochains évènements

- ◆ Une conférence téléphonique (audiocast en anglais) aura lieu le **jeudi 16 février 2023 à 10 h 00 (CET)**. La présentation peut être suivie en direct aux liens suivants, lesquels sont également affichés sur le [site internet du Groupe ADP](#) :

Une retransmission en direct de la conférence sera disponible au lien suivant : [webcast \(anglais uniquement\)](#)

L'inscription pour participer à la session de questions-réponses est disponible au lien suivant : [inscription à l'appel](#)

- ◆ Prochaine publication de **trafic** : Mercredi 15 mars 2023 - Trafic du mois de février 2023
- ◆ Prochaine publication des **résultats** : Mercredi 26 avril 2023 - Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2023
- ◆ Prochaines conférences thématiques :
 - Conférence thématique **Extime** & Visite du **Terminal 1** : 5 avril 2023
 - Conférence thématique **GMR Airports** : Mai/Juin 2023
 - Conférence thématique **Immobilier** : Septembre/Octobre 2023

Déclarations prospectives

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre pays. Des informations prospectives (y compris, le cas échéant, des prévisions et des objectifs) sont incluses dans cette présentation. Ces informations prospectives sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables à la date de diffusion du présent document mais qui peuvent cependant s'avérer inexactes et sont, en tout état de cause, sujettes à des risques. Il n'existe donc aucune certitude que les évènements prévus auront lieu ou que les résultats attendus seront effectivement obtenus. Des informations détaillées sur ces risques potentiels et incertitudes susceptibles d'entraîner des différences entre les résultats envisagés et ceux effectivement obtenus sont disponibles dans le document de référence déposé auprès de l'autorité française des marchés financiers (AMF) le 14 avril 2022 sous le numéro D.22-0299 et l'amendement déposé auprès de l'AMF le 1^{er} juillet 2022 sous le numéro 22-0299-A01. Ces documents sont consultables en ligne sur le site internet de l'AMF à l'adresse www.amf-france.org ou celui d'Aéroports de Paris à l'adresse www.parisaeroports.fr. Aéroports de Paris ne s'engage pas et n'a pas l'obligation de mettre à jour les informations de nature prévisionnelle contenues dans ce document pour refléter les faits et circonstances postérieurs à la date de cette présentation.

Définitions

La définition et le calcul des indicateurs alternatifs de performance (IAP) ainsi que la segmentation des activités du groupe présentés dans ce communiqué sont publiés intégralement dans le document d'enregistrement universel du Groupe. Il est disponible sur le site internet du Groupe : <https://www.parisaeroport.fr/groupe/finances/information-reglementee-amf>.

Contacts Relations Investisseurs : Cécile Combeau +33 6 32 35 01 46 et Elliott Roch +33 6 98 90 85 14 - invest@adp.fr

Contact Presse : Justine Léger, responsable pôle Médias et Réputation + 33 1 74 25 23 23

Le Groupe ADP aménage et exploite des plateformes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2022, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport 86,7 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly et près de 193,7 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2022, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 4 688 millions d'euros et le résultat net part du groupe à 516 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.

[groupeadp.fr](#)

Annexe 1 – Etats financiers au 31 décembre 2022

Compte de résultat consolidé de l'année 2022

<i>(en millions d'euros)</i>	2022	2021
Chiffre d'affaires	4 688	2 777
Autres produits opérationnels courants	55	156
Achats consommés	(755)	(383)
Charges de personnel	(862)	(739)
Autres charges opérationnelles courantes	(1 455)	(1 061)
Dotations aux provisions et dépréciations de créances nettes de reprises	33	1
EBITDA	1 704	751
Ratio EBITDA / Chiffre d'affaires	36,4%	27,0%
Dotations aux amortissements et dépréciation d'actifs corporels et incorporels nettes des reprises	(782)	(719)
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence	14	(61)
Résultat opérationnel courant	936	(29)
Autres produits et charges opérationnels	52	9
Résultat opérationnel	988	(20)
Produits financiers	617	393
Charges financières	(841)	(611)
Résultat financier	(224)	(218)
Résultat avant impôt	764	(238)
Impôts sur les résultats	(172)	(9)
Résultat net des activités poursuivies	592	(247)
Résultat net des activités non poursuivies	(1)	(1)
Résultat net	591	(248)
Résultat net part du Groupe	516	(248)
Résultat net part des intérêts minoritaires	75	-
Résultat net par action part du Groupe		
Résultat de base par action (en euros)	5,22	(2,50)
Résultat dilué par action (en euros)	5,22	(2,50)
Résultat net des activités poursuivies par action part du Groupe		
Résultat de base par action (en euros)	5,22	(2,50)
Résultat dilué par action (en euros)	5,22	(2,50)

Bilan consolidé au 31 décembre 2022

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Immobilisations incorporelles	3 004	3 007
Immobilisations corporelles	8 253	8 181
Immeubles de placement	621	614
Participations dans les entreprises mises en équivalence	1 879	1 583
Autres actifs financiers non courants	668	972
Actifs d'impôt différé	42	26
Actifs non courants	14 467	14 383
Stocks	133	84
Actifs sur contrats	4	9
Clients et comptes rattachés	938	827
Autres créances et charges constatées d'avance	307	298
Autres actifs financiers courants	237	193
Actifs d'impôt exigible	121	179
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 631	2 379
Actifs courants	4 371	3 969
Actifs détenus en vue de la vente	7	10
Total des actifs	18 845	18 362

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Capital	297	297
Primes liées au capital	543	543
Actions propres	(40)	(1)
Résultats non distribués	3 408	2 936
Autres éléments de capitaux propres	(183)	(259)
Capitaux propres - part du Groupe	4 025	3 516
Intérêts minoritaires	830	660
Total des capitaux propres	4 855	4 176
Emprunts et dettes financières à long terme	8 763	9 144
Provisions pour engagements sociaux - part à plus d'un an	386	513
Autres provisions non courantes	56	136
Passifs d'impôt différé	433	300
Autres passifs non courants	960	953
Passifs non courants	10 598	11 046
Passifs sur contrats	2	5
Fournisseurs et comptes rattachés	909	785
Autres dettes et produits constatés d'avance	1 171	1 008
Emprunts et dettes financières à court terme	1 233	1 169
Provisions pour engagements sociaux - part à moins d'un an	56	141
Autres provisions courantes	6	24
Passifs d'impôt exigible	15	8
Passifs courants	3 392	3 140
Total des capitaux propres et passifs	18 845	18 362

Tableaux des flux de trésorerie consolidés de l'année 2022

<i>(en millions d'euros)</i>	2022	2021
Résultat opérationnel	988	(20)
Charges (produits) sans effet sur la trésorerie	591	650
Charges financières nettes hors coût de l'endettement	(53)	(36)
Capacité d'autofinancement opérationnelle avant impôt	1 526	594
Variation du besoin en fonds de roulement	55	(88)
Impôts sur le résultat payés	(31)	56
Flux relatifs aux activités non poursuivies	3	195
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	1 553	757
Investissement corporels, incorporels et de placement	(695)	(527)
Variation des dettes et avances sur acquisitions d'immobilisations	3	(56)
Investissements financiers, filiales et participations (nette de la trésorerie acquise)	(414)	(315)
Cessions de filiales (nettes de la trésorerie cédée) et participations	18	2
Variation des autres actifs financiers	(64)	(210)
Produits provenant des cessions d'immobilisations corporelles	6	11
Produits provenant des cessions de participations non consolidées	420	-
Dividendes reçus	25	40
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(701)	(1 055)
Encaissements provenant des emprunts à long terme	461	294
Remboursement des emprunts à long terme	(770)	(578)
Remboursements des dettes de location et charges financières associées	(20)	(17)
Subventions reçues au cours de la période	12	1
Produits de l'émission d'actions ou autres instruments de capitaux propres	19	(1)
Acquisitions/cessions nettes d'actions propres	(34)	1
Dividendes versés aux minoritaires dans les filiales	(11)	(4)
Variation des autres passifs financiers	(24)	(56)
Intérêts payés	(258)	(285)
Intérêts reçus	20	39
Flux relatifs aux activités non poursuivies	-	(176)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(605)	(782)
Incidences des variations de cours des devises	5	-
Variation de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	252	(1 080)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	2 378	3 458
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	2 630	2 378
<i>Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	2 631	2 379
<i>Dont Concours bancaires courants</i>	(1)	(1)

Annexe 2 – Définitions

La définition et le calcul des indicateurs alternatifs de performance (IAP) ainsi que la segmentation des activités du groupe présentés dans ce communiqué sont publiés intégralement dans le document d'enregistrement universel du Groupe.

Il est disponible sur le site internet du Groupe : <https://www.parisaeroport.fr/groupe/finances/information-reglementee-amf>.

Indicateurs financiers :

- ◆ **L'EBITDA** correspond à la mesure de la performance opérationnelle de la société mère et de ses filiales. Il est constitué du chiffre d'affaires et des autres produits opérationnels courants diminués des achats et charges courantes opérationnelles à l'exclusion des amortissements et des dépréciations d'actifs corporels et incorporels.
- ◆ **La marge d'EBITDA** est le ratio correspondant au rapport : EBITDA / Chiffre d'affaires.
- ◆ **L'endettement financier brut** tel que défini par le Groupe ADP comprend les emprunts et dettes financières à long et à court terme (y compris les intérêts courus et les dérivés passifs de couverture de juste valeur afférents à ces dettes, ainsi que les dettes de location) et les dettes liées aux options de vente des minoritaires (présentées en Autres dettes et en Autres passifs non courants).
- ◆ **L'endettement financier net (ou dette financière nette)** tel que défini par le Groupe ADP correspond à l'endettement financier brut diminué, des dérivés actifs de couverture de juste valeur, de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des liquidités soumises à restriction.
- ◆ **Le Ratio Dette Financière Nette/EBITDA** est le ratio correspondant au rapport : Endettement financier net / EBITDA, il mesure la capacité de l'entreprise à rembourser sa dette sur la base de son excédent brut d'exploitation.

Indicateurs opérationnels :

- ◆ **Le CA / Pax Extime Paris ou Chiffre d'affaires par passager Extime Paris** correspond au rapport : Chiffre d'affaires dans les activités en zone réservée : Boutiques, bars & restaurants, bureaux de change & détaxe, salons commerciaux, accueils VIP, publicité et autres services payants en zone réservée / Passager au départ à Paris Aéroport.
- ◆ **Le trafic groupe** intègre les aéroports opérés par le groupe ADP en pleine propriété (y compris partielle) ou en concession, accueillant du trafic commercial régulier de passagers, à l'exclusion des aéroports sous contrat de gestion. Au 31 décembre 2022, il comprend ainsi le trafic des aéroports ci-après.

L'historique du trafic de ces aéroports sur la période 2019 - 2022 est disponible sur le [site internet de la société](#).

Sous-groupe	Aéroport	Pays
Paris Aéroport	Paris-Charles de Gaulle	France
	Paris-Orly	France
TAV Airports	Antalya	Turquie
	Almaty	Kazakhstan
	Ankara	Turquie
	Izmir	Turquie
	Bodrum	Turquie
	Gazipasa	Turquie
	Médine	Arabie Saoudite
	Monastir	Tunisie
	Enfidha	Tunisie
	Tbilissi	Géorgie
	Batumi	Géorgie
	Skopje	Macédoine du Nord
	Ohrid	Macédoine du Nord
Zagreb	Croatie	
GMR Airports	Delhi	Inde
	Hyderabad	Inde
	Cebu	Philippines
	Medan	Indonésie
ADP International	Santiago du Chili	Chili
	Amman	Jordanie
	Antananarivo	Madagascar
	Nosy Be	Madagascar
	Conakry	Guinée

Annexe 3 – Chiffre d'affaires du segment Commerces et services en 2021 et 2022

Le chiffre d'affaires d'Extime Food & Beverage Paris est inclus dans le chiffre d'affaires "Autres Boutiques et Bars et Restaurants".

En 2021 et 2022, il était présenté dans le chiffre d'affaires "Autres produits commerciaux". Les données historiques rectifiées de la ventilation du chiffre d'affaires du segment Commerces et services figurent ci-dessous :

Segment Commerces et services en 2021

(en millions d'euros)	T1 2021		S1 2021		9M 2021		2021	
	publié	rectifié	publié	rectifié	publié	rectifié	publié	rectifié
Chiffre d'affaires	135	135	289	289	534	534	825	825
Activités commerciales	55	55	115	115	258	258	428	428
<i>Extime Duty Free Paris (ex. SDA)</i>	41	41	84	84	186	186	311	311
Relay@ADP	3	3	8	8	21	21	36	36
Autres Boutiques et Bars et Restaurants	5	5	9	10	21	24	36	40
Publicité	3	3	6	6	11	11	18	18
Autres produits commerciaux	3	3	8	7	18	16	27	23
Parcs et accès	15	15	31	31	60	60	90	90
Prestations industrielles	27	27	68	68	95	95	146	146
Recettes locatives	30	30	58	58	90	90	122	122
Autres produits	8	8	17	17	31	31	39	39

Segment Commerces et services en 2022

(en millions d'euros)	T1 2022		S1 2022		9M 2022		2022
	publié	rectifié	publié	rectifié	publié	rectifié	
Chiffre d'affaires	270	270	625	625	1 020	1 020	1 442
Activités commerciales	144	144	367	367	643	643	922
<i>Extime Duty Free Paris (ex. SDA)</i>	104	104	254	254	438	438	631
Relay@ADP	14	14	39	39	70	70	95
Autres Boutiques et Bars et Restaurants	12	14	32	44	53	82	119
Publicité	5	5	13	13	23	23	35
Autres produits commerciaux	8	7	29	17	58	29	41
Parcs et accès	28	28	67	67	110	110	149
Prestations industrielles	50	50	91	91	114	114	156
Recettes locatives	34	34	69	69	104	104	140
Autres produits	14	14	32	32	49	49	75